

Tout Personnel**Juillet 2012 – N°92**

CTC du 12 juillet 2012 :

nous n'avons pas les mêmes valeurs ni les mêmes priorités

Les OS étaient convoquées le matin pour un CTC exceptionnel sur la présentation du rapport définitif de l'audit socio-organisationnel, et l'après-midi pour un CTC ordinaire, avec un ordre du jour qui aurait nécessité au moins une journée complète de travail... (D'ailleurs la moitié des sujets n'a pu être traitée).

Résultats de l'audit socio-organisationnel

Après une présentation des résultats quantitatifs de l'audit faite au CTC précédent (voir CR), le cabinet Capital Santé est venu nous exposer l'analyse qualitative ainsi que ses 10 propositions de chantiers à entreprendre pour améliorer le climat social.

En refusant d'associer à cet audit, basé sur le ressenti des personnels, une analyse des outils de management mis en place depuis 2002 (évaluation individuelle des performances, démarche qualité, pilotage par objectif...), pour nous, il était évident que les pistes d'amélioration risquaient de ne pas être à la hauteur du problème.

A notre grande surprise, le DG reprend telles quelles les propositions du cabinet qui s'insèrent parfaitement dans les objectifs du contrat de plan. Face au constat alarmant de l'état des personnels (8,4% de «dépressifs », 1/3 de démotivés et 28,5% de stressés), tout le monde s'attendait à une annonce forte du DG, et là, rien, sinon la création de 4 « groupes de travail » dont on pourra attendre certains résultats en 2014 ! Et surtout on maintient le cap, on n'alerte pas les tutelles sur la situation de l'emploi et on conserve l'organisation actuelle que tout le monde conteste.

« Le patient souffre d'une septicémie on lui administre de l'aspirine pour faire baisser la fièvre ce qui permettra au malade de mourir à la bonne température ».

Pour le SNUPFEN Solidaires, pour combattre le malaise à l'ONF, il est urgent d'agir sur les questions d'emploi, l'organisation et le management tout en réaffirmant notre objectif principal : assurer un service public forestier de qualité. La responsabilité incombe désormais aux tutelles et à la direction de l'ONF.

A l'occasion du point sur la mise en œuvre du contrat Etat-ONF, le DG nous fait part de la situation financière difficile de l'établissement (-50 M€), dans un contexte de crise de la filière bois (nombreuses fermetures d'entreprises). Un plan d'économies de fonctionnement sera proposé par le DG (déplacements en 2^{ème} classe,...)

Le classement des postes

La note de service sur le classement des postes n'était initialement pas prévue à l'ordre du jour, mais il semble que ce dossier soit prioritaire pour notre direction.

Le SNUPFEN s'est toujours prononcé contre le classement des postes car il est facteur d'inégalités entre les rémunérations des personnels.

A l'origine le classement des postes ne vise que les cadres supérieurs, de l'administration, mais la direction avait souhaité l'étendre à tous les cadres A ainsi qu'aux TSF. Pour le SNUPFEN, la mise en place du NES B est une excellente occasion d'abandonner le classement pour la catégorie B afin de revenir à un système indemnitaire plus juste.

Dans la pratique, le projet présenté par l'Administration comme une mise à jour des notes de 2005 et 2006 et un outil pour rendre plus « attrayants » nos postes de cadres aux personnels externes, a surtout comme conséquence de revaloriser les classements dans les tranches A2 à A4.

Ainsi dans un cadre budgétaire contraint, le DG nous annonce une révision du classement des postes engendrant un surcoût estimé à 500 000 €.

Cette mesure, au bénéfice des salaires les plus élevés, est à mettre en perspective avec d'autres dossiers :

- Pour les adjoints administratifs, augmenter 32 personnes de 60 € par mois, c'était trop ! (passage au 8^{ème} échelon)

- Fixer des ratios promus-promouvables acceptables pour le plus grand nombre, c'était encore trop !

Et tout cela est d'autant plus choquant que la mesure est financée par les économies réalisées en supprimant des postes de techniques et d'administratifs de terrain !

Projet d'organisation du département de la FOP

Gros scandale en séance : l'administration a le culot de nous resoumettre un nouveau projet d'organigramme alors que le CTC avait déjà voté sur ce sujet en novembre 2011. Et ce nouveau projet refait en en cercle très restreint par le chef du département formation, profitant du changement de DRH, a fait l'unanimité contre lui.

Le SNUPFEN dénonce, entre autres :

- que ce projet ne reflète aucune ambition sur le développement de la formation et l'absence totale d'une réelle politique de formation pour les personnels

- la disparition des postes de formateurs (22 en 1999, 18 en 2001 et 10 postes prévus au projet) ;

- que le campus soit considéré uniquement comme étant une plateforme logistique

- un management déplorable à distance et qu'il ne soit pas prévu de relocaliser le chef du département de la formation au sein des équipes à Velaine.

Résultat : l'ensemble des OS vote contre ce projet : l'administration devra revoir sa copie... et en tout cas la représenter à un prochain CTC qui devra se tenir dans les 30 jours qui viennent.

Vu l'heure tardive il est décidé de remettre : la présentation du décret réformant le régime des concessions de logement, la présentation du marché habillement 2013 et le vote sur la NDS et les dispositions concernant la santé et la sécurité du travail, à l'ordre du jour de ce futur CTC.

Le SNUPFEN, lors de CT, a encore appuyé pour le reclassement des C administratifs en B, mais la direction refuse d'ouvrir le dossier avant 2013

Déclaration de la direction en CTC de Mai : « nous avons acté le fait que nous allions défendre le dossier, pas le fait que nous obtiendrions des résultats ».

Cette réponse fera sans doute école auprès des personnels.

Objectifs Travaux ? Objectifs bois ? Attention Messieurs les directeurs, nous ne vous avons jamais dit que nous obtiendrions des résultats.